Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 056-215601618-20260625-2026_561-DE

PLOEMEL

DELIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 25 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le **Jeudi 25 juin à 20 heures**, le Conseil municipal de la Commune de Ploemel s'est réuni en séance publique en mairie, Salle Joseph Le Pévédic, sous la présidence de Monsieur Stéphane MATRON, Maire, dûment convoqué le 19 juin 2026

Etaient présents (23) : Stéphane MATRON, Stéphanie CATEL, François LECHAT, Marie CARRER, Christophe PETIT, Sandra GAUTHIER, Eric LE MAREC, Marie-Laure DAVID, Martine ROY, Guillaume DAOULAS, Adeline LE BOULAIRE, Pascal DANO, Anne-Sophie DEBOYSER, Christophe THOMAS, Steve ARBAULT, Isabelle CAMENEN, Joël SOBEL, Vanessa GIET, Benjamin LANCELIN, Sylvie MORVANT, Christophe LE FALHER, Morgan LE BOULAIRE, Louis LE BELZ

En application du Code Général des Collectivités Territoriales, et afin de faciliter la rédaction des comptes rendus de séances, le Conseil Municipal désigne son secrétaire.

Secrétaire de séance : Christophe PETIT

Conseillers en exercice : 23	Présents : 23	Votants : 23

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement

2026-56: Travaux : Programme de voirie 2026 – Demande de subvention

Rapporteur : Eric LE MAREC, adjoint aux travaux et à la voirie

Monsieur le Maire rappelle que des travaux de voirie vont être engagés prochainement.

Le Conseil Départemental du Morbihan a informé la collectivité de la reprise du dispositif de financement le « PST » (programme de solidarité territoriale).

Les travaux de voirie sont désormais éligibles et il a été décidé de proposer ce dossier pour l'année 2026. La plateforme de dépôt des dossiers ouvrira à partir du 01 juillet et les travaux ne doivent pas démarrer avant le dépôt complet du dossier.

Aussi, la société EIFFAGE qui détient le marché de voirie interviendra après le 5 juillet.

Après avis favorable de la commission travaux du 10 juin pour définir le programme 2026,

Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 056-215601618-20260625-2026_561-DE

Pour mémoire, les travaux retenus sont les suivants :

Lieu	Montant HT	Montant TTC
Rue du Champ d'Amour	61 972,00	74 366,40
route des 3 Villages	55 700,00	66 840,00
Couniel Er Houët/ Toulhouet	123 140,00	147 768,00
Patio Mairie-places de parking	12 506,85	15 008,22
Parking Route de Carnac	40 720,00	48 864,00
Trelusson zone 1	26 945,00	32 334,00
Trelusson zone 2	49 770,00	59 724,00
TOTAL	**370 753,85**	**444 904,62**

Il est proposé le plan de financement suivant :

	Dépenses, € HT	Recettes	
Travaux de voirie Programme 2026 EIFFAGE	370 753,85	Conseil Départemental (PST) *20% plafonné à 350 000 €*	70 000,00
		Autofinancement	300 753,85
TOTAL	**370 753,85**		**370 753,85**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des voix d'adopter le plan de financement ci-dessus et de solliciter le dispositif PST auprès du Conseil

MAIRIE DE PLOEMEL
MORBIHAN

Le Maire,
Stéphane MATRON

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État